



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N° 344

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement n° 344 abrogeant le règlement n° 311 décrétant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Berthier-sur-Mer a été adopté le 7 février 2022 à la réunion du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 66, rue Principale Est, Berthier-sur-Mer ainsi que sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 8 février 2022

Marie Eve Lampron, Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie Eve Lampron, directrice générale et greffière-trésorière de Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 13 heures et 14 heures, le 8^e jour de février 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 février 2022.

Marie Eve Lampron, Directrice générale et secrétaire-trésorière